

PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 11 AVRIL 2025 A 9H30
CA N°18

Le Conseil d'Administration du Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoqué en date du lundi 24 mars 2025 s'est réuni au Musée Bonnard, sous la présidence de Madame Muriel DI BARI, Présidente du GIP.

Membres : 5

PRESENTS :

Madame Michèle TABAROT, Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Franck GALBERT.

EXCUSE :

Monsieur Alain VIOTTI, représenté par Madame Sandrine AIMASSO.

◆◆◆◆◆◆◆◆

Madame DI BARI : Je vais donc saluer la présence de Madame le Député. Chers collègues, soyez tous les bienvenus. Nous allons donc commencer par désigner le secrétaire de séance qui, comme à l'accoutumée, sera Monsieur LUPPINO, notre Directeur du GIP. Je sais que l'on a un emploi du temps un peu serré, mais je voudrais juste un peu vous parler de la soirée d'hier soir qui a été une soirée très réussie avec nos jeunes. Vous savez que lors du dernier Conseil de décembre, nous avons proposé et accepté la délibération du projet « Expose-toi » avec la JCE. Ce sont deux journées qui se sont déroulées avec en clôture hier soir une soirée qui était animée et rapportée par nos jeunes. Pour ces jeunes, je pense que cela a été, d'après ce qu'ils nous ont dit, une expérience vraiment unique, une expérience pour eux très enrichissante, la découverte du musée Bonnard. Et aussi, le côté « prise de parole » qui leur a permis aussi de surmonter un petit peu ce côté, on peut le dire pour certains, angoissant, voire presque au bord des larmes. Cela nous a fait énormément plaisir. Les parents étaient présents, les amis étaient présents, et tout le monde a conclu avec de magnifiques sourires, de magnifiques photos et des applaudissements bien nourris. Allez, je referme la parenthèse et j'invite Monsieur LUPPINO à procéder à l'appel des membres du Conseil d'administration, puis il va dérouler les sujets que nous avons à examiner lors de cette séance.

Monsieur LUPPINO : Madame la Présidente, Madame le Député, Mesdames et Messieurs, bonjour. Je vais donc tout d'abord procéder à l'appel, puis dérouler les sujets que l'on va examiner lors de cette séance.

- Madame Michèle TABAROT, présente ;
- Madame Muriel DI BARI, présente ;
- Madame Sandrine AIMASSO, présente ;
- Monsieur Alain VIOTTI est excusé et représenté par Madame Sandrine AIMASSO ;

Monsieur VIOTTI est d'ailleurs à Paris pour représenter le GIP sur le Run Expérience pour lancer la promotion de l'Urbain Trail de septembre ;

- Monsieur Franck GALBERT, présent.

Le <i>quorum</i> étant atteint, nous pouvons donc commencer l'examen de l'ordre du jour.
--

Cet ordre du jour comprend sept points. Pour les deux premiers, si vous le permettez, Madame la Présidente, je vais faire une présentation groupée, puisque cela concerne

une thématique sur le sport en lien avec notre GIP, deux sujets d'ailleurs qui ont déjà été présentés au Conseil Municipal.

Le premier, c'est le partenariat entre la Ville et le GIP pour notre Urban Trail qui se déroulera, comme d'habitude, le premier dimanche de septembre. Donc, on reste sur le même format que sur les années précédentes. Pour mémoire, on a commencé sur la première édition à 350 participants et l'année dernière, on en a eu 850. Notre adjoint a fixé la barre à 1 000 pour cette année. Donc, on va essayer de remplir l'objectif. On reste sur le même format de quatre courses, un 12 kilomètres, un 6 kilomètres, un 4 kilomètres pour les marcheurs et deux courses pour les enfants, et toujours l'idée de pouvoir mêler culture et sport avec la partie sur le musée Bonnard, mais également sur toutes les parties historiques du Cannet, avec l'application sur le smartphone et l'audioguide. Et, également, on va recommencer le don au profit de la Lutte contre le Cancer. Voilà, Madame la Présidente, pour la première.

La deuxième, c'est toujours sur la thématique sportive. Là, c'est la deuxième édition. C'est le trophée Serge CAMPELLO en hommage à notre collègue. Alors, on a un petit peu changé le format. C'est directement organisé cette année par le Service des Sports, avec la même boucle que l'année dernière. Donc, le village sera, comme l'année dernière, sur la terrasse du musée Bonnard. Une boucle de 500 mètres, mais sans chronométrage pour donner un côté encore plus festif, familial et rendre hommage à notre collègue. Les services du GIP, comme pour l'Urban Trail, seront des supports et une aide notamment sur la promotion et l'accompagnement, et la restitution après la course.

Madame DI BARI : Je voudrais vous demander d'abord s'il y a des questions, puisqu'on vous soumet le PV du 16 décembre 2024 au vote, s'il y avait des questions au sujet de ce PV.

Monsieur GALBERT : Le terme *feedback*, si on peut le mettre aussi en français, ce serait bien.

Monsieur LUPPINO : C'est mon collègue qui aime bien les anglicismes. On lui dira, on le fera.

Madame DI BARI : Donc,

➤ Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Je vous remercie.

Monsieur LUPPINO : Madame la Présidente, vous pouvez faire procéder au vote sur les deux délibérations que je viens de présenter, s'il vous plaît.

Madame DI BARI : D'accord. Donc, sur les deux délibérations, des questions ? Pas de question.

➤ Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Je vous remercie. Je vous laisse poursuivre.

Monsieur LUPPINO : Donc, les quatre délibérations qui suivent sont des sujets habituels. On s'en excuse par avance, mais c'est quatre sujets qui vont repasser à l'Assemblée Générale, mais les statuts du GIP le prévoient, comme pour tous les GIP. Donc, ce sera peut-être un peu redondant, mais cela mérite quand même qu'on en dise quelques mots. Ce que je vous propose sur le musée Bonnard, c'est de passer la parole à Véronique SERRANO qui va vous faire le bilan de l'année précédente beaucoup mieux que moi.

Madame DI BARI : Oui. Merci, Monsieur le Directeur.

Madame SERRANO : Merci. Comme vous avez pu le constater à la lecture des rapports d'activités, et notamment de celui du musée, l'année 2024 a été une nouvelle fois particulièrement dynamique. Elle a été marquée par un grand nombre d'événements, en particulier dans le domaine des expositions. Malgré le fait que Bonnard ait été mis à l'honneur ailleurs dans la région cette année-là — notamment à la Fondation Maeght et à Aix-en-Provence — nous avons su établir des partenariats fructueux avec ces institutions, ce qui a permis au musée d'y être également présents et visible sur toute la région. Au musée Bonnard, nous avons présenté une exposition que l'on pourrait qualifier de singulière, centrée sur la nature morte : *Bonnard et la poésie d'un objet ordinaire*. Cette exposition a rencontré un vif succès auprès du public.

Plus tôt dans l'année, au printemps, nous avons proposé une très belle exposition consacrée à Toulouse-Lautrec, intitulée *Toulouse-Lautrec tête d'affiche*. Elle rassemblait des œuvres issues d'une collection particulière avec laquelle nous entretenons des relations solides et fidèles depuis l'ouverture du musée. Cette collaboration continue de nourrir nombreuses de nos expositions.

Ces deux expositions ont eu une forte fréquentation, et notamment, on voit qu'on se maintient et même qu'on développe le tourisme international qui est de l'ordre de 20,5 %, avec des nationalités différentes, comme vous avez pu le voir. Cela pourrait en étonner certains, mais on a beaucoup d'Allemands et de Hollandais dans toute cette partie-là, et bien sûr nos voisins Italiens. Sinon, dans la proportion de la Région, c'est quand même 37 % de personnes qui visitent le musée pour le 06. Ce qui est assez favorable, c'est que justement, ce pourcentage montre que le musée est dynamique aussi dans toute la France. Donc, il y a vraiment une vraie attractivité du musée en dehors du 06. On voit aussi les enrichissements par rapport à l'acquisition, le développement de la collection du musée. Je ne vais pas dévoiler ce sur quoi vous allez voter cette année au Conseil Municipal, mais cela va continuer, justement fort des relations qu'on peut avoir avec certaines collections privées, et aussi la dynamique d'acquisitions de la ville du Cannet qui développe une collection qui, je le rappelle, est partie de rien. A chaque fois que je le dis à l'extérieur du Cannet, cela étonne toujours, mais on est très fiers de cette dynamique.

Et bien sûr aussi des activités culturelles, l'aspect pédagogique. Vous avez vu la variété de ce que l'on peut offrir, et Madame la Présidente tout à l'heure notait qu'on était contents d'accueillir des ados qui sont un public pas facile à capter. Mais hier soir, ils étaient là et ils ont fait preuve d'intérêt, parce que tout ce qu'ils ont pu faire était en lien malgré tout avec Pierre BONNARD, ce qui n'est pas évident. On a même eu un petit discours sur le football. Mais voilà. Cela m'a marqué.

Monsieur LUPPINO : C'était NEYMAR et BONNARD.

Madame SERRANO : Voilà. Je me suis dit quand même, il y a de l'avenir.

Et puis tous les programmes d'activités que l'on fait aussi avec l'association Valentin Haüy pour les publics empêchés, mais aussi tout ce qu'on fait pour la Petite enfance, tout type de public et les écoles. On a accueilli près de 1 300 élèves cette année. On a vraiment une forte attractivité du musée.

Madame TABAROT : Juste sur le public, vous avez parlé de l'Italie. Il y a eu un très très bel article dans *La Stampa*.

Madame SERRANO : Oui, pardon. Oui, dans *La Stampa*, et on avait reçu un journaliste allemand de *Die Welt*.

Madame TABAROT : Parce que cela permet d'avoir un impact à long terme.

Madame SERRANO : Oui, l'Italie qui adore venir sur la Côte d'Azur et au musée. Ce n'est pas négligeable, le pourcentage d'Italiens. C'est important. Les Allemands aussi avec l'article sur *Die Welt* de ce journaliste qui avait été épaté aussi par le musée Bonnard. Donc, petit à petit, le musée fait son chemin et on a aussi une attractivité internationale avec d'autres legs internationaux, puisque la notoriété de BONNARD est réelle, mais aussi, de plus en plus, il y a des études sur BONNARD, des expositions sur BONNARD, et on est à chaque fois sollicités. Merci, Monsieur le Directeur.

Madame DI BARI : Merci, Madame SERRANO. Y a-t-il des questions ?

Monsieur GALBERT : S'agissant du film de Bonnard, est-ce qu'on a eu vraiment un retour suite à la diffusion de ce film en France, ou est-ce que cela n'a rien à voir avec le film ?

Madame SERRANO : Les chiffres 2024 ?

Monsieur GALBERT : Oui.

Madame SERRANO : Je pense qu'on a eu une forte attractivité par le film, parce qu'il y avait des gens qui étaient curieux, qui ne connaissaient pas vraiment BONNARD. Mais je ne pense pas que cela a été déterminant, parce qu'on a une progression quand même qui est réelle. Depuis le Covid, on avait eu un ralentissement, mais comme partout, et là, on reprend de l'attractivité. Oui, c'est vrai qu'il y a beaucoup de gens qui nous parlent du film, mais qui connaissaient déjà le musée aussi. Donc, c'est un peu difficile à montrer, mais en tout cas, tout de suite à la projection, il y a beaucoup de gens qui sont venus en curieux.

Monsieur GALBERT : D'accord.

Madame DI BARI : Bien. Donc, le Conseil d'Administration prend acte de ce rapport. Monsieur LUPPINO, je vous laisse à nouveau la parole pour la délibération suivante.

Monsieur LUPPINO : Pour le bilan d'activités de La Palestre, je vous propose que ce soit Barbara THERY qui nous fasse une restitution rapide de l'année 2024.

Madame THERY : Merci. Nous aussi, on est très heureux de ce bilan de l'année 2024, puisqu'effectivement, on l'avait déjà dit il y a quelques séances de cela, le Covid nous a énormément marqués. On était un des pans du secteur de la culture qui avait le plus souffert, et depuis 2023, on a amorcé effectivement une remontée, si je puis dire. On poursuit notre prospection dynamique et nos recherches. La preuve en est, c'est que 2024 a été une très, très belle année où on a vu passer plus de 30 000 spectateurs avec une très belle programmation. On a eu à la fois du concert, du spectacle immersif avec *Les Dinosaures* qui sont revenus encore cette année, de l'humour, du théâtre, de belles dates qui ont affiché « complet ». On a eu pas moins de quatre ou cinq dates qui ont affiché « complet ». Donc, on est très satisfaits. On continue, on fait notre bonhomme de chemin, comme on pourrait le dire. On a notre place ici, dans le bassin. C'est vrai qu'on pourrait parfois se dire avec la concurrence du Nikaïa, mais pas du tout. On est inscrit dans un créneau qui nous permet effectivement de proposer des spectacles de qualité, sur des jauges qui nous correspondent et qui correspondent de plus en plus aux productions, parce que l'ère des spectacles à 5, 6, 7, 8 ou 9 000, c'est un peu dépassé. Donc, les artistes recherchent des concerts un petit peu plus intimistes. On l'a vu encore dernièrement avec le concept de Jenifer qui a une approche un peu plus directe avec le public. Donc, on est là et les productions le savent. Elles nous sollicitent. On a effectivement aussi pour 2025 de belles dates qui ont démarré, cela se poursuit. On a déjà des dates aussi

pour 2026. Donc, voilà, on est à la recherche aussi de beaux et nouveaux événements. Sur 2025, on est sûr du ballet, sûr du théâtre, 2026 également. On continue cette diversification pour plaire à un plus large public et un public toujours plus nombreux.

Madame DI BARI : Merci, Barbara.

Monsieur GALBERT : J'ai deux petites questions. Depuis dix ans qu'on se connaît, j'ai bien vu que La Palestre a repris des lustres, il n'y a aucun problème. Il y a juste un problème de communication, parce que j'ai tout entendu sur l'annulation des Chevaliers du Fiel. J'ai entendu des versions hallucinantes, etc. Donc, communiquez bien sur pourquoi cela a été annulé, parce que cela évite les délires. J'ai entendu tout et n'importe quoi.

Madame THERY : La production nous a demandé de communiquer d'une certaine façon donc, il a fallu indiquer que ce n'était pas de notre faute, ni de la faute de personne, mais que c'était annulé et pas annulé/reporté.

Monsieur GALBERT : J'ai entendu « c'est parce que ce n'est pas les lignes de Michèle TABAROT », « parce qu'il n'y a pas assez de spectacles », « pas assez de personnel », etc. Donc, je vous le dis.

Madame TABAROT : Avant que ce soit annulé, j'avais dit à Barbara : « C'est dommage, j'aurais bien assisté à ce spectacle ».

Madame THERY : Exactement, et une heure après, j'ai dû annoncer que malheureusement l'annulation. Pour nous, cela a été très compliqué, parce qu'il a fallu réagir en 48 heures, mettre en place une permanence le jour J, parce que forcément toutes les personnes ne sont pas toutes au même moment sur les réseaux sociaux. Même si lorsque vous achetez votre billet, on vous demande de compléter une fiche de renseignements, à cet effet aussi malheureusement, pour qu'on puisse vous donner des informations, cela n'a pas été évident non plus pour nous, parce qu'on a essuyé des foudres. C'est vrai que lorsqu'on regardait le reste de la tournée, il n'y avait pas seulement que notre date qui était déplacée, mais le reste de la tournée qui reprend le 2, puisque la date est reportée au 6 novembre.

Madame TABAROT : C'est peut-être bien de garder en tête que lorsqu'il y a une annulation et qu'on ne peut pas toujours donner les raisons notamment quand la production le demande, de beaucoup communiquer, parce que si vous avez eu beaucoup de monde qui s'est déplacé, c'est que l'information n'est pas passée.

Monsieur GALBERT : Pareillement, va-t-on de nouveau avoir des événements professionnels comme ceux qu'il y avait eu ? Pour moi, c'était une très bonne initiative. Est-ce que l'on va aller vers ce genre d'événement plus que des spectacles ?

Madame THERY : On peut tendre effectivement sur ce genre d'événement. Il faut trouver la bonne structure, le bon partenaire. On y travaille. On est en recherche aussi d'événements de ce type, un peu plus professionnels et axés sur des thématiques qui sont aussi bien intéressantes.

Madame TABAROT : C'est vrai que cela marche très bien en région parisienne. Il y a moins de sécurité sur la météo. C'est vrai qu'il y a beaucoup de salons professionnels de ce type qui marchent très bien.

Madame DI BARI : Bien. Le Conseil d'Administration prend également acte de ce rapport. Monsieur LUPPINO, pour la suite des délibérations.

Monsieur LUPPINO : Pour les cinémas, c'est Monsieur MELAINE qui va nous faire le rapport d'activités 2024.

Monsieur MELAINE : Une très belle année 2024 en ce qui concerne les cinémas. Très belle année 2024 qui est à la fois reconnue par les professionnels du cinéma, puisque les cinémas vont de nouveau décrocher le label « Art et Essais », ce qui représente, ce n'est pas rien, une subvention de 13 000 euros et qui montre quand même la qualité de la programmation, mais aussi avec des chiffres assez remarquables concernant les spectateurs, puisqu'en moyenne, sur l'année, cela représente une augmentation d'environ +14 % dans les deux salles.

Cela reste une très bonne année aussi par rapport à tous les partenariats qui perdurent, que ce soit avec des temps forts avec Ciné Croisette, avec les rencontres cinématographiques, mais aussi, et c'est assez important, avec les dispositifs « Maternelle, École, Collège & Cinéma », avec quand même plus de 1 500 élèves

chaque trimestre. C'est important d'ouvrir nos salles à la jeune génération qui n'a plus forcément envie d'aller dans les cinémas. Donc, c'est vraiment une bonne action.

Ensuite, nous avons aussi un partenariat qui marche très bien. Là, c'est la génération haute avec Le Cannet Temps Libre qui, depuis trois ans, avec une soixantaine d'adhérents et un cycle mensuel de projections de type ciné-club. Ce n'est pas mal, parce que cela permet vraiment de renforcer un lien social en faisant venir les gens dans les salles de cinéma. On continue, bien évidemment, les partenariats avec les associations, les clubs sportifs, les centres aérés avec des séances privées qui sont proposées tout au long de l'année. Et puis, encore un beau succès en juillet 2024 avec le cinéma en plein air qui a quand même permis de rassembler plus de 300 spectateurs.

Madame DI BARI : Merci, Monsieur MELAINE. Des questions ?

Monsieur GALBERT : Tant que l'on continue cette politique-là avec des tarifs attractifs, non pas des billets à 25 euros comme certains cinémas.

Monsieur LUPPINO : On sera à 4 euros, Monsieur GALBERT, sur les vacances scolaires.

Madame DI BARI : Le Conseil d'Administration prend acte de ce rapport. La délibération suivante, n° 6. C'est l'EPIC Office de Tourisme. Monsieur LUPPINO.

Monsieur LUPPINO : Oui. L'Office de Tourisme n'est pas un service du GIP, mais c'est un membre. Par transparence, on vous prépare chaque année le compte rendu d'activités. Cette année, on a souhaité, par transparence justement, vous donner la plénitude du rapport d'activités que Monsieur CHABAANI a présenté en AG. On est un peu pris par le temps. Ce que je vous propose, c'est, si vous avez des questions, on peut y répondre sans aucun problème, mais je pense que vous avez eu toutes les informations. Elles sont très détaillées.

Monsieur GALBERT : C'est très bien fait.

Madame DI BARI : Bien. Nous prenons acte à nouveau de ce rapport. La délibération suivante, c'est le rapport d'activités du référent déontologue. C'est Madame DUCROIX, qui n'a pas de micro.

Madame DUCROIX : Ce n'est pas grave.

On a souhaité présenter ce rapport du référent déontologue des agents de la Commune qui sont notamment mis à disposition de notre GIP. Si vous avez bien regardé ce rapport, il est intéressant, d'une part parce qu'on voit que les campagnes de sensibilisation qu'on a pu dispenser à tous nos collègues produisent des effets. On a des cas de saisines pour la ville du Cannet, qui sont en augmentation : 10 % en 2023 avec quatre saisines qui ont concerné les agents de la Ville, 15 % en 2024. Cela témoigne aussi de la complexité parfois de la législation sur ce sujet. On ne sait pas toujours comment interpréter les textes. Donc, on se réfère très souvent à notre déontologue. Donc, c'était intéressant de consulter cette activité. C'est un rapport qui nous est transmis et qui est transmis ensuite aux membres du Conseil d'Administration du GIP. Il est transmis également aux membres du Conseil Municipal. Vous le retrouverez un peu plus tard dans une autre séance de travail. On en prend acte.

Madame DI BARI : Merci, Madame DUCROIX. Des questions ?

Monsieur GALBERT : Non, mais j'ai été surpris de certains éléments de contexte que vous avez peut-être trouvé et auxquels je n'ai pas pensé.

Madame DI BARI : Nous prenons acte de ce rapport. Nous avons terminé cette séance. Madame le Député, mesdames et messieurs les élus, merci pour votre attention. La séance se clôture.



Délibération n°1 : Le Cannet « Ville active et sportive » : 5^{ème} édition de l'Urban Trail du Cannet - Partenariat entre le GIP, la ville du Cannet, et l'Office de Tourisme.

La Ville a obtenu le label « Ville Active et Sportive », en témoignage d'un engagement politique fort sur le domaine sportif, notamment dans l'organisation des manifestations sportives tout public.

Elle est, entre autres, terre d'accueil de l'évènement « URBAN TRAIL DU CANNET », une manifestation qui s'inscrit dans le calendrier sportif comme un rendez-vous incontournable de la course à pied depuis 2021.

Les bilans antérieurs se sont révélés très positifs et l'édition 2024 a été marquée notamment par un record de fréquentation.

Ce sont 850 participants qui ont pris le départ et qui ont pu découvrir le patrimoine historique et culturel de notre ville, notamment le musée Bonnard.

Une course enfant/famille en a fait également un évènement familial ce qui permet à tous les participants d'apprécier notre terrain de jeu, idéal pour les sportifs les plus aguerris comme pour les amateurs.

En outre, la dernière édition a permis de collecter un fonds de solidarité en faveur du Centre Hospitalier de Grasse pour la lutte contre le cancer (6 000 €) et de l'association scientifique de recherche en oncologie de l'hôpital de Grasse (6 000 €).

Aussi, dans une volonté de poursuivre sa politique sportive et dynamique grand public, il est prévu de reconduire cette manifestation sur une 5^{ème} édition, le dimanche 7 septembre 2025.

D'un point de vue sportif, l'événement proposera quatre distances, accessibles à tous :

- **Un parcours de 10 km – chronométré : terrain de jeu grimpant et exigeant ;**
- **Un parcours de 6 km – chronométré : plus roulant ;**
- **Un parcours de 4 km – non chronométré : moins de dénivelés, accessible aux marcheurs. Il sera plus plat que le précédent afin de permettre une participation au plus grand nombre.**
- **Courses enfants avec deux distances en fonction des catégories d'âge :**
 - 1km ;
 - 2kms.

Cette programmation vise à attirer un public de tous les niveaux afin que l'évènement reste festif, convivial et familial.

La manifestation se déroulera en majeure partie sur le secteur du Tivoli et au cœur historique de notre Ville, ajoutant aux enjeux sportifs un enjeu culturel et touristique.

Les parcours permettront de découvrir, ou redécouvrir, un patrimoine architectural remarquable et unique.

Les participants traverseront notamment des lieux emblématiques et pittoresques tels que la rue Saint-Sauveur et sa célèbre Place Bellevue, la discrète mais inoubliable traverse St Antoine, et le Canal de la Siagne surplombant la Ville.

Nous tenons à rappeler que le musée et la découverte de ses abords font partie du parcours.

Les coureurs pourront également, au travers d'une application « smartphone », bénéficier d'un audioguide décrivant les lieux symboliques et historiques sur le parcours.

Cet évènement sportif sera, cette année encore, associé à une cause caritative, avec le reversement d'une part du montant des inscriptions aux mêmes organismes qu'à l'édition 2024.

Pour nous accompagner dans l'organisation de cet évènement, nous avons fait appel à l'association « **Courir en Pays de Grasse** » (C.P.G) qui a démontré un savoir-faire connu et reconnu en matière d'organisation.

Le GIP sera également, comme les années précédentes, partie prenante à l'organisation de cet évènement, en mettant en place plusieurs actions :

*** En amont de la course,**

- **Passage des coureurs sur le parvis et les jardins du musée avec des actions d'encouragement.**
- **La promotion de l'évènement sur le nouveau site internet du cinéma toujours sur la thématique culture et sports.**
- **L'inscription de l'évènement dans les circuits locaux et nationaux des systèmes d'informations touristiques.**
- **Promotion de la course avec un stand pendant toute la durée du salon du running regroupant 50 000 visiteurs.**
- **En communiquant à l'ensemble du réseau des partenaires de l'OT, via sa newsletter interne, ses réseaux sociaux et ses espaces d'affichage public.**
- **Une animation du réseau des commerçants cannettans leur présentant le dispositif de course « loisirs » qui pourra leur permettre d'organiser des actions de promotion de leur commerce en y participant.**
- **Une assistance et « conciergerie » afin d'aider les participants dans l'organisation de leur séjour sur la Commune : aide à l'hébergement, tarification spécifique, mise en valeur de l'offre de restauration sur la Commune.**

*** Lors de l'évènement :**

- **Une participation à l'organisation d'accueil des coureurs : accueil au parking relais et au point d'information « hors les murs » sur le village de départ.**
- **Mise en valeur de la course sur les réseaux sociaux de l'OT.**
- **Achat et distribution de goodies sur la thématique sportive (gourde réutilisable, bandeau de course...).**

- Opération d'encouragements des participants à différents points d'intérêt touristique de la Commune.
- Challenge inter-associations du Cannet pour animer le tissu associatif local.

*** Après la course :**

- Retours sur les différents réseaux de partenaires de l'OT.

Il est rappelé que le Conseil Municipal, par délibération du 14 mars dernier, a approuvé à l'unanimité l'organisation de la 5^{ème} édition de l'Urban trail.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration :

- D'accepter ce partenariat entre la ville du Cannet, le GIP et l'Office de Tourisme du Cannet pour l'organisation de cette 5^{ème} édition de l'URBAN TRAIL DU CANNET qui aura lieu le 7 septembre 2025.
- D'autoriser M. le Directeur à signer tous les actes relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget concerné.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE.

Délibération n°2 : Le Cannet « Ville active et sportive » : 2^{ème} édition du Trophée Serge CAMPELLO » - Partenariat entre le GIP, la ville du Cannet, et l'Office de Tourisme.

Dans sa volonté de poursuivre une politique sportive axée sur le développement des activités physiques et sportives, la ville du Cannet a souhaité renouveler la manifestation ayant permis la course pédestre intitulée « LE TROPHEE SERGE CAMPELLO ».

Cet événement sportif et caritatif, prévu pour le 21 juin 2025, s'inscrit dans le cadre du programme Sport et Santé initié par la Ville, dénommé « Bougez plus, vivez mieux ! ».

Il reste dans la continuité de l'édition précédente et vise à pérenniser cette épreuve physique et sportive de course à pied de courte distance et non chronométrée.

Concernant le parcours, les coureurs effectueront une boucle qui partira de la terrasse du musée Bonnard, passera par la Place Bellevue, et le parvis de l'Hôtel de Ville.

En outre, le village de la course (départ/arrivée) sera installé sur la terrasse du musée.

Il sera soigneusement conçu pour être accessible à tous les participants, tout en restant fidèle à l'esprit festif et convivial que nous souhaitons véhiculer.

Les participants pourront choisir de marcher ou de courir, et une cérémonie de remise des récompenses se tiendra à l'issue de la course non chronométrée sur la terrasse du musée Bonnard.

Le temps fort de cet événement restera la remise du « **TROPHEE SERGE CAMPELLO** », en hommage à notre regretté collègue et ami, Serge Campello, qui a marqué notre ville par son engagement et sa passion pour la course à pied.

Nous pouvons dire sans hésiter que le « Trophée Serge Campello » participe pleinement à la valorisation du programme événementiel sportif et de prévention santé de la ville du Cannet tout en incarnant l'esprit de solidarité et de convivialité qui fait la force de notre ville.

Le GIP sera également partie prenante à l'organisation de cet événement, en mettant en place plusieurs actions :

*** En amont de la course,**

- La promotion de l'évènement via les réseaux habituels de l'Office de Tourisme : Site internet, système d'information touristique (APIDAE), newsletter, publication réseaux sociaux,
- La gestion des inscriptions à la course via une solution hébergée sur le site de l'Office de Tourisme,
- Une animation du réseau des commerçants cannettans leur présentant le dispositif de course « loisirs » qui pourra leur permettre d'organiser des actions de promotion de leur commerce en y participant,

- Une assistance et « conciergerie » afin d'aider les participants dans l'organisation de leur séjour sur la Commune : aide à l'hébergement, tarification spécifique, recherche de commerçants, mise en valeur de l'offre de restauration sur la Commune.

*** Lors de l'évènement :**

- Une participation à l'organisation d'accueil des participants,
- Mise en valeur de la course sur les réseaux sociaux de l'OT.
- L'animation pendant et après la course en lien avec les animations de la Fête de la Musique.

*** Après la course :**

- Retours sur les différents réseaux de partenaires de l'OT.

Il est rappelé que le Conseil Municipal, par délibération du 14 mars dernier, a approuvé à l'unanimité l'organisation de la 2^{ème} édition du Trophée Serge CAMPELLO.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration :

- D'accepter ce partenariat entre la ville du Cannet, le GIP et l'Office de Tourisme du Cannet pour l'organisation de cette 2^{ème} édition du Trophée Serge CAMPELLO qui aura lieu le 21 juin 2025 ;
- D'autoriser M. le Directeur à signer tous les actes relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget concerné.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE.

Délibération n°3 : Rapport d'activités 2024 du musée Bonnard.
--

L'année 2024 s'est révélée particulièrement dynamique, marquée par une attractivité croissante du musée, comme en témoigne la part significative de visiteurs internationaux, qui représente près de 20,5 % de la fréquentation. Parmi les nationalités les plus représentées :

- Allemagne : 3,24 %
- Royaume-Uni : 2,73 %
- Italie : 2,01 %
- Pays-Bas : 1,40 %
- Chine : 1,28 %
- Suisse : 1,16 %

La fréquentation du musée Bonnard par un public international se développe et le musée est fier d'afficher près de 21% d'étrangers parmi lesquels les visiteurs allemands, du Royaume Uni et d'Italie qui se situent aux trois premières places. Ce chiffre est le fruit du travail mené en collaboration avec le CRT auprès de la presse internationale. On peut citer parmi les publications récentes les papiers parus dans *La Stampa* et dans *Die Welt*.

Grâce à son Groupement d'Intérêt Public (GIP), la commune du Cannet peut s'enorgueillir d'un Musée labellisé "Musée de France", une reconnaissance prestigieuse qui conforte son rayonnement international.

Elle peut également se féliciter d'accueillir l'un des quatre musées en France associés au Musée d'Orsay, renforçant ainsi son ancrage dans le paysage culturel national et européen.

Ce dynamisme s'illustre également par la mise en place de synergies innovantes, notamment à travers des billets uniques, favorisant une découverte enrichie du patrimoine local et renforçant la complémentarité entre les institutions culturelles :

- Office de Tourisme & Musée : un accès simplifié et attractif pour les visiteurs.
- Partenariats d'envergure, tels que le billet unique avec Grasse et la Fondation Maegh, renforçant la complémentarité entre les institutions culturelles.

Ces initiatives illustrent l'ambition de la commune du Cannet : faire de la culture un levier d'attractivité et de rayonnement, tout en offrant aux visiteurs une expérience immersive et cohérente.

ACTUALITE 2025

Le musée Bonnard poursuit son partenariat prestigieux avec le Musée d'Orsay en participant à l'opération nationale "100 œuvres qui racontent le climat", un événement d'envergure réunissant une trentaine de musées français au printemps.

Dans ce cadre, le musée Bonnard expose, du 22 mars au 8 juin, une œuvre majeure de l'artiste, *La Symphonie pastorale*, un tableau de grand format qui servira de point d'ancrage à des visites pédagogiques dédiées au climat, offrant ainsi une approche sensible et artistique des enjeux environnementaux.

Le vernissage a lieu le 22 mars et l'exposition a rencontré une belle fréquentation au cours du premier weekend avec 911 visiteurs.

L'été sera marqué par un autre temps fort : la présentation d'une collection privée d'exception appartenant à une collectionneuse suisse, qui a choisi le Musée Bonnard pour dévoiler, pour la première fois, son remarquable ensemble d'œuvres. Cette exposition réunira des chefs-d'œuvre de Bonnard, Monet, Renoir, Matisse, Picasso, et bien d'autres, offrant aux visiteurs une immersion unique dans l'histoire de l'art moderne.

L'année 2026 s'annonce exceptionnelle pour le Musée Bonnard, avec deux événements d'envergure qui viendront enrichir son rayonnement culturel.

Tout d'abord, le musée aura l'honneur d'accueillir, en dépôt pour une année, l'un des tableaux les plus emblématiques de Bonnard, *L'Atelier au mimosa*, offrant ainsi aux visiteurs une opportunité unique d'admirer cette œuvre magistrale dans un cadre inédit.

Puis, de fin juin à fin octobre, l'exposition *Les Toilettes de Marthe* proposera une immersion sensorielle inédite, grâce à une collaboration avec le MIP de Grasse, qui apportera une dimension olfactive à l'expérience, enrichissant ainsi la perception du chef-d'œuvre de Bonnard.

Le rapport d'activités exhaustif figure en annexe de la présente délibération.

En conséquence, il est proposé au Conseil d'Administration :

- De prendre acte du Rapport d'activités de l'année 2024 du musée Bonnard, ci-annexé.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE.

Délibération n°4 : Rapport d'activités de l'année 2024 de la salle de La Palestre.

La Palestre, un lieu incontournable du spectacle vivant :

Idéalement située au carrefour du département, La Palestre s'impose comme une scène incontournable, offrant une programmation éclectique et ambitieuse, en parfaite complémentarité avec les autres villes du bassin de vie.

Grâce à une stratégie de prospection dynamique, elle maintient un haut niveau de qualité artistique, attirant un public toujours plus nombreux.

L'année 2024 a confirmé cette dynamique avec une fréquentation remarquable.

Plus de 30 000 spectateurs et de nombreux spectacles joués à guichets fermés.

Au registre du programme diversifié et « tout public », nous avons pu assister aux spectacles suivants dont 4 ont affiché **COMPLET** :

- Spectacle Artus – *complet*
- Spectacle Naïm – *complet*
- Exposition Ephémère de Dinosaures
- Concert Goldmen
- Spectacle Verino
- Spectacle Laurent Gerra
- Théâtre Un Chalet à Gstaad avec Josiane Balasko
- Concert François Valéry
- Spectacle David Voinson – *complet*
- Spectacle Liane Foly – *complet*

Des événements privés et municipaux ont également été organisés dont une 3^{ème} édition du Printemps des Seniors ou la Chorale des Ecoles.

La Palestre poursuit ses efforts en termes de commercialisation afin de toujours proposer une programmation qualitative et répondre aux goûts de chacun.

Ainsi, les amateurs de spectacles ont déjà pu découvrir sur nos réseaux sociaux la programmation 2025, qui s'annonce aussi riche que variée, avec 15 représentations exceptionnelles : concerts, humoristes, spectacles familiaux et événements immersifs.

Parmi les temps forts : So Floyd, Hatik, Jenifer, Les Chevaliers du Fiel ont déjà eu lieu avec un grand succès. A venir : Enrico Macias, Gilbert Montagné,

Amaury Vassili "chante Mike Brant", Julien Dassin, Naïm, Simon SuperLapin pour les plus jeune, L'exposition immersive des Dinosaures fait son grand retour, Héritage Goldman 2, Chantal Goya.

L'année 2026 débutera en apothéose avec la nouvelle version de la comédie musicale "Les 10 Commandements", suivie d'une programmation foisonnante mêlant humour, concerts, théâtre et ballets, confirmant ainsi La Palestre comme un acteur culturel majeur du territoire.

Au-delà du spectacle, rappelons que depuis de nombreuses années, La Palestre a aussi su répondre aux enjeux sociétaux en accueillant le centre de vaccination, ainsi que des populations en détresse, notamment les sinistrés de Fontan et d'Ukraine.

En conséquence, il est proposé au Conseil d'Administration :

- De prendre acte du Rapport d'activités de l'année 2024 de la salle de La Palestre.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE.

Délibération n°5 : Rapport d'activités 2024 des Cinémas.

Une dynamique culturelle renforcée pour les cinémas en 2024

L'année 2024 a été marquée par une reconnaissance institutionnelle avec, à nouveau, l'obtention du label "Art et Essai", accompagné d'une subvention de 14 500 € pour les deux cinémas, affirmant ainsi leur engagement en faveur d'une programmation exigeante et diversifiée.

Les partenariats structurants, notamment avec Ciné Croisette et Cannes Cinéma dans le cadre des Rencontres Cinématographiques de Cannes (RCC), continuent d'enrichir l'offre proposée au public.

Les dispositifs "Maternelle, École et Collège & Cinéma" confirment leur succès, permettant d'accueillir plus de 1 500 élèves chaque trimestre, sensibilisant ainsi les jeunes générations à l'univers du septième art.

Par ailleurs, l'initiative dédiée aux seniors, portée par Le Cannet Temps Libre Senior, rassemble depuis trois ans une soixantaine d'adhérents autour d'un cycle mensuel de projections type Ciné-Club, renforçant le lien social à travers le cinéma.

Ces actions s'intègrent pleinement dans la programmation des événements phares tels que **Ciné Passion** et **Ciné Lecture**, en partenariat avec les médiathèques, et s'accompagnent de collaborations régulières avec les associations, clubs sportifs et centres aérés, à qui des séances privées sont proposées tout au long de l'année.

Le **Cinéma Plein Air**, lancé en 2022 par le GIP, a une fois de plus rencontré un franc succès en juillet 2024 sur la **Place Foch**, rassemblant plus de 300 spectateurs pour une projection en plein air fédératrice.

En 2024, l'Office de Tourisme a continué de réaliser des **Masterclass Réseaux Sociaux** dans les deux cinémas, en partenariat avec les services du Groupement d'Intérêt Public. Ces sessions ont permis de former les commerçants cannettans et rochevillois à l'utilisation des réseaux sociaux pour promouvoir leurs activités.

L'année 2024 a vu également la mise en place de la **Version Française Sous-titrée (VFST)** proposant des séances au **Public Sourd et Malentendant**.

Une nouvelle ère numérique pour 2025

Grande nouveauté de février 2025, un site internet entièrement repensé offre désormais aux spectateurs un accès fluide et interactif à la programmation :

- **Découverte des films à l'affiche,**
- **Visionnage des bandes annonces,**
- **Réservation en ligne.**

Le tout dans un **design moderne** et une **navigation intuitive**.

Grâce à cette diversification constante de l'offre cinématographique et à ces initiatives ambitieuses, la fréquentation des salles a enregistré une hausse de 12 % par rapport à 2023, marquant ainsi une quatrième année consécutive de progression. Une dynamique qui témoigne du rôle incontournable du cinéma dans l'attractivité culturelle du territoire.

Le rapport d'activités exhaustif figure en annexe de la présente délibération.

En conséquence, il est proposé au Conseil d'Administration :

- De prendre acte du Rapport d'activités de l'année 2024 des Cinémas, ci-annexé.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE.

Délibération n°6 : Rapport d'activités de l'année 2024 de l'EPIC Office de Tourisme.

L'Office de tourisme est membre de notre groupement et, à ce titre, il est rendu compte de son activité après que l'Assemblée générale de l'Office de Tourisme ait pris acte de son rapport d'activité.

Une année 2024 dynamique pour l'Office de Tourisme :

L'année 2024 a été riche en actions et en événements, confirmant le rôle clé de l'Office de Tourisme dans la promotion et l'animation du territoire en synergie avec les services du GIP.

Une présence stratégique sur les grands salons :

Dans le cadre de sa mission de promotion, l'Office de Tourisme a participé à plusieurs salons d'envergure, permettant de valoriser la destination auprès de publics variés :

- Salon International des Vacances de Bruxelles (70 000 visiteurs) ;
- Salon International de Colmar (40 000 visiteurs) ;
- Run Experience à Paris (93 000 visiteurs), mettant en lumière notre Urban Trail, dont 15 % des participants sont issus de la région parisienne ;
- Festival L'Envie d'Ailleurs à Mouans-Sartoux, un rendez-vous incontournable pour les passionnés d'évasion et de découvertes.

Un virage digital ambitieux :

L'Office de Tourisme a franchi une nouvelle étape en matière de digitalisation avec le lancement d'un site internet innovant, conçu pour accompagner les campagnes de notoriété à l'échelle nationale et internationale. Doté d'intelligence artificielle, il fait partie des premiers outils de promotion touristique à intégrer cette technologie.

Une programmation événementielle d'ampleur :

En collaboration avec les services du GIP, l'Office de Tourisme a orchestré plus de 70 événements tout au long de l'année, visant à enrichir l'expérience des visiteurs et à dynamiser la vie locale :

- Des animations gratuites, mêlant culture, sport et découverte du patrimoine ;
- Des initiatives fédératrices pour soutenir le tissu socio-professionnel, comme le jeu-concours de la Saint-Valentin, qui a mobilisé 70 commerçants ;
- Des Masterclass Réseaux Sociaux dans les deux cinémas, en partenariat avec les services du Groupement d'Intérêt Public permettant de former les commerçants cannettans et rochevillois à l'utilisation des réseaux sociaux pour promouvoir leurs activités.

Un développement touristique renforcé :

L'année 2024 a également été marquée par l'ouverture de deux nouveaux établissements à forte valeur ajoutée pour l'offre touristique locale :

- Le MOB Hôtel, un établissement 4 étoiles proposant 43 chambres ;
- La Maison Bellevue, avec l'ouverture de son restaurant, développera quatre chambres d'exception.

À travers ces initiatives, l'Office de Tourisme confirme son engagement en faveur d'un développement touristique ambitieux, conjuguant attractivité, innovation et dynamisme territorial.

Le rapport d'activités exhaustif figure en annexe de la présente délibération.

En conséquence, il est proposé au Conseil d'Administration :

- De prendre acte du Rapport d'activités de l'année 2024 de l'EPIC Office de Tourisme, ci-annexé.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE.

Délibération n°7 : Rapport annuel d'activités du référent déontologue et laïcité du Centre de Gestion (C.D.G.) des Alpes-Maritimes.

La loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires a instauré un droit pour tout agent public de consulter un Référent déontologue.

Cette mission a été inscrite dans les compétences des Centres de Gestion, où elle est associée à la mission d'assistance juridique. Par délibération n°2018-12 du 27 mars 2018, le CDG 06 a approuvé la procédure de mise en œuvre de cette nouvelle mission relevant du « socle commun » à laquelle la Ville du Cannet adhère en application des dispositions fixées à l'article L452-39 du Code Général de la Fonction Publique.

Par arrêté individuel en date du 21 mai 2021, le Président du CDG 06 a désigné Monsieur Marc GUERRINI, Professeur de droit public à l'Université Côte d'Azur, directeur adjoint du CERDACFF, Référent déontologue et laïcité de la fonction publique territoriale CDG06 pour connaître des saisines émanant des agents publics puis des collectivités territoriales, à la suite de la mise en place de cette modalité de saisine en 2020.

Cette désignation a été confortée par la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 relative au respect des principes de la République et son décret d'application n° 2021-1802 du 23 décembre 2021 qui ont imposé la désignation d'un Référent laïcité par toute collectivité, mission également confiée aux Centres de gestion.

Dans ce cadre, le Référent doit établir chaque année, un rapport annuel d'activité qui dresse un état des lieux de l'application du principe de laïcité et le cas échéant des manquements constatés.

Ce rapport fait l'objet d'une transmission à l'organe délibérant des collectivités adhérentes sans qu'il donne lieu à débat ni à vote.

Il est rappelé que les agents municipaux mis à disposition du GIP peuvent consulter le Référent déontologue et laïcité pour toute question se rapportant à ses domaines de compétences.

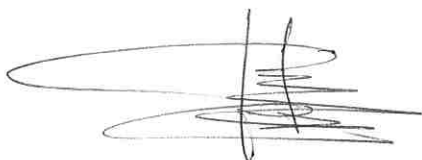
En conséquence, il est demandé au Conseil d'Administration de prendre acte de la transmission du rapport d'activité 2024 du Référent déontologue et laïcité du CDG06.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE.



Fin de séance.

La Présidente



Muriel DI BARI

Le Directeur du GIP,
Le Secrétaire de séance



François LUPPINO